



LIMINAIRE CSE SIÈGE

19 et 20 février 2025

france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Le travail ne doit pas rendre malade : management toxique et souffrance au travail à FTV !



FÉVRIER 2025

Mesdames, Messieurs de la Direction,

La CFDT tient à alerter une nouvelle fois sur un problème majeur au sein de notre entreprise France Télévisions : **un management toxique qui engendre une souffrance inacceptable chez les salariés**. Ce mode de gestion dépassé, que l'on retrouve dans de nombreux services, est une source de stress, de démotivation et de mal-être.

Le travail ne doit pas rendre malade. Il doit être un facteur d'épanouissement, de reconnaissance et de progrès collectif. La CFDT défend un **management basé sur le respect, le dialogue social et la valorisation des compétences**, loin des pratiques autoritaires et déshumanisantes que nous dénonçons aujourd'hui.

Or, la loi est claire :

- **L'article L. 4121-1 du Code du travail** impose à l'employeur de garantir la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des salariés.
- **L'article L. 1152-1 interdit le harcèlement moral**, c'est-à-dire tout comportement dégradant qui altère les conditions de travail, la dignité ou la santé des travailleurs.
- **L'article L. 2312-8 du Code du travail** confère au CSE un rôle clé dans l'analyse des risques professionnels, y compris les risques psychosociaux.

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Face à cette situation alarmante, la CFDT **exige des actions concrètes et immédiates** :

- **Un dispositif d'alerte efficace et anonyme** pour permettre aux salariés de signaler les abus sans crainte de représailles.
- **Un accompagnement renforcé des victimes de souffrance au travail**, avec des solutions adaptées (soutien psychologique, réorganisation des équipes, etc.)
- **Une refonte des pratiques managériales**, avec des formations obligatoires pour les responsables afin de promouvoir un management bienveillant, respectueux et collaboratif.

La CFDT réaffirme ses valeurs : **le respect des droits des travailleurs, la solidarité, la transparence et le dialogue social**. Nous ne tolérerons pas que des méthodes oppressives et archaïques mettent en péril la santé des salariés.

FÉVRIER 2025

Le travail ne doit jamais être une source de mal-être ou de maladie.

Nous demandons à la direction **des engagements fermes et des mesures immédiates. Il est temps que votre inaction cesse !!!**
Nous resterons vigilants et mobilisés pour que ces pratiques cessent.

La CFDT, engagée pour un travail digne et respectueux de toutes et tous.



SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - cfdtgroupe@francetv.fr